

Patinage

Règlements

Sentier des patineurs et patinoire naturelle

Du 21 décembre au 9 mars

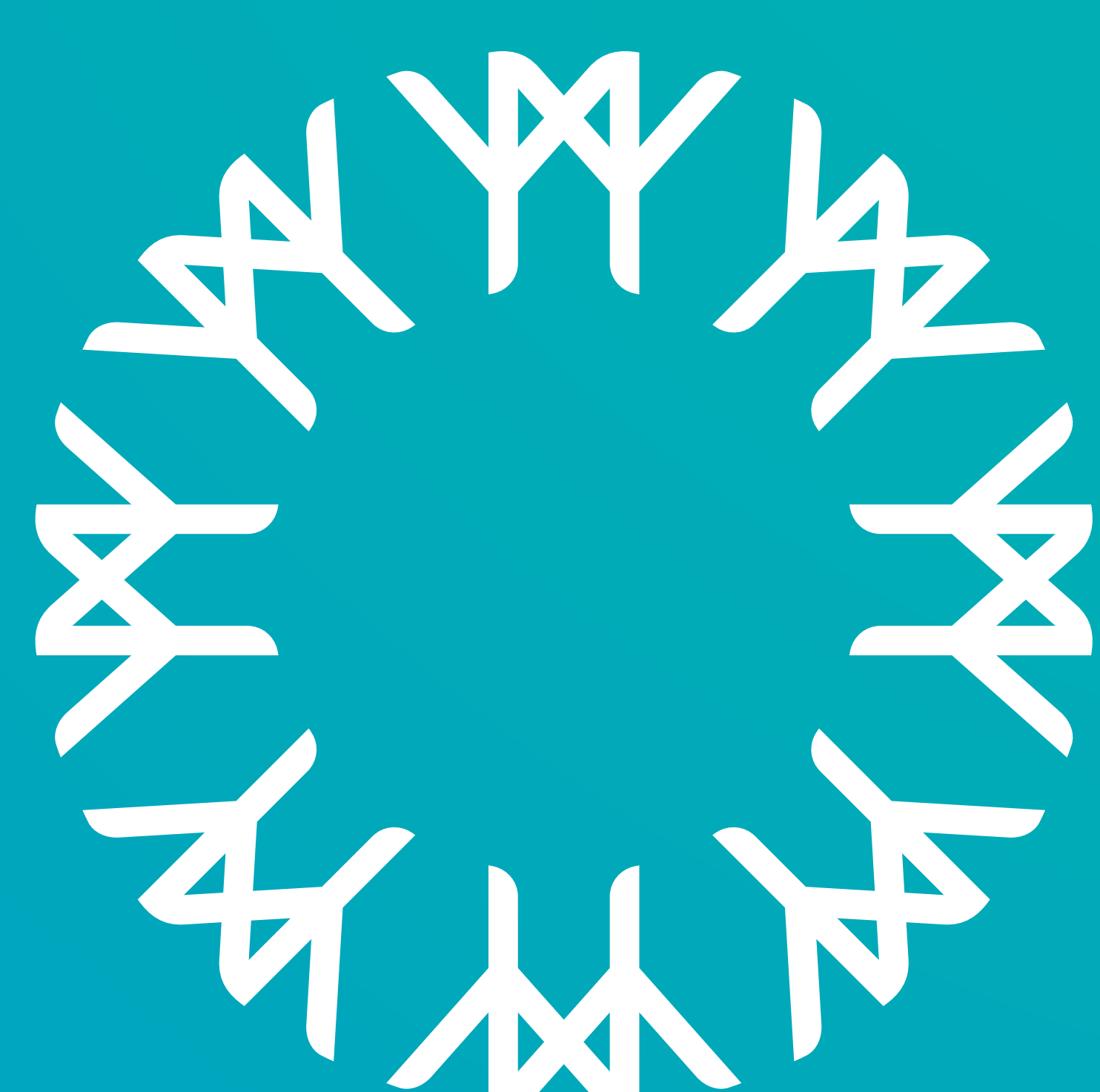
LES ENFANTS DE 10 ANS ET MOINS
DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE.

Consignes

- La glace est réservée au patinage libre.
- Interdits sur la glace : piétons, figures acrobatiques, patinage de vitesse, bâtons de hockey.
- Suivez le sens indiqué sur le sentier.
- Pas de bousculade.
- Nourriture et boissons interdites sur la glace.
- Casque protecteur fortement recommandé (location de casques et de tuteurs disponible pour les débutants).



En cas d'urgence ou de blessure
composez le **514 872-9999**



Parc
Jean-Drapeau